



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule/Unité

N° 764 / PE

Monsieur HECFEUILLE Loïc

182, rue de Brunémont

59151 ARLEUX

Lille, le 17 JUIN 2014

Monsieur,

Par courrier reçu le 04/06/2014, vous avez procédé auprès du Service en charge de la Police de l'Eau à une déclaration d'existence d'un plan d'eau, antérieur au 29/03/1993, au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau) concernant « **le plan d'eau situé au lieu-dit « La Bouverie » sur la commune d'ARLEUX (d'une superficie de 2 975 m<sup>2</sup> pour une longueur de 85 m et une largeur de 35 m).**

Les pièces transmises à l'appui de cette déclaration permettent effectivement la régularisation administrative de votre plan d'eau selon les références suivantes :

- date de réception : 04/06/2014,
- numéro d'enregistrement : **59-2014-00095.**

La rubrique de l'article R. 214-1 du code de l'environnement concernée par votre plan d'eau est la suivante :

RUBRIQUE	INTITULE	REGIME	ARRETE DE PRESCRIPTIONS GENERALES CORRESPONDANT
3.2.3.0	Plans d'eau, permanents ou non ; 1° Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha (autorisation) ; 2° Dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha (déclaration)	Déclaration	Arrêté du 27 août 1999

.../...

Ces renseignements sont conservés dans les archives de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Le présent courrier est à présenter lors d'un contrôle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

PJ : 1 AP

**Copie à :** Copie à Monsieur le Responsable de la Délégation Territoriale du Douaisis-Cambrésis

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

M<sup>r</sup> Loïc HEFFEUILLE

182 Rue de Brunémont

59151 ARLEUX

tel: 06.80.59.65.92

Email: loic.heffeuille@orange.fr

objet : Régularisation d'un plan d'eau

1.59-2014-00095

Courrier arrivé

- 4 JUIN 2014

DDTM du Nord / SEE

SEE	A	I	P
I. Dorresse			
S. Menerand			
Police de l'eau	X		
BOC			
DDTM			
DDT			
DDT Nord			
OSPD			
A: Attribution			
I: Information			
P: Participation			

**SPE 59 / REÇU LE**

10 JUIN 2014

N° 713

DDT Nord 59  
Police de l'eau.

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci joint un dossier de régularisation concernant l'existence d'un plan d'eau ainsi qu'une copie de celui-ci.

Vous remerciant de l'intérêt porté à ce dossier, je vous souhaite bonne réception.

Recevez Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Loïc Heffeuille  
